60 ans

de solidarité européenne



CEB

COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

ORIGINES

Sortie exsangue de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a dû faire face à une période de reconstruction difficile et aux plus grands mouvements de population de son histoire. Environ 30 millions de personnes fuyant le conflit ou expulsées de leur pays d'origine ont été déplacées pendant et après la guerre. Les réfugiés venus d'Europe de l'Est, se hâtant de fuir de l'autre côté du "rideau de fer", se sont ajoutés à l'important transfert de population menaçant la stabilité d'un continent déjà ébranlé par la guerre.

Le Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe pour les réfugiés nationaux et les excédents de population en Europe a été créé le 16 avril 1956, pour prendre en compte le sort de personnes que les bouleversements du XX^{ème} siècle ont chassées de leur foyer. En tant qu'"organisation de nature bancaire promouvant la solidarité humaine", comme le décrivait René Plas, son premier Gouverneur, le Fonds a ainsi eu pour mission de favoriser l'intégration des réfugiés et des migrants.

La CEB est née de la vision d'une Europe solidaire et marque un pas en avant dans la construction d'une communauté européenne. Depuis lors, sa transformation progressive en banque multilatérale de développement à part entière, à vocation exclusivement sociale, est intimement liée à l'histoire du continent européen.



DES MEMBRES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

La CEB procède d'un Accord Partiel de huit États membres du Conseil de l'Europe, qui venaient déjà d'horizons variés : l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg et la Turquie.

Aujourd'hui, la CEB compte pas moins de 41 membres, qui reflètent la diversité géographique et culturelle propre à l'Europe. À l'exception de deux pays, la Banque rassemble tous les États de l'Union européenne ; elle compte également parmi ses membres l'ensemble des pays baltes et scandinaves, la Géorgie, la République de Moldova, la Turquie, tous les pays des Balkans, la Suisse, le Liechtenstein, Saint-Marin et le Saint-Siège. La Banque constitue ainsi une plateforme de coopération unique entre des pays de toutes tailles issus des quatre coins de l'Europe, qui partagent la même résolution : favoriser l'intégration et renforcer la cohésion sociale.

ÉTATS MEMBRES DE LA BANQUE (ANNÉE D'ADHÉSION)

- Albanie (1999)
- Allemagne (1956)
- Belgique (1956)
- Bosnie-Herzégovine (2003)
- Bulgarie (1994)
- Chypre (1962)
- Croatie (1997)
- Danemark (1978)
- Espagne (1978)
- Estonie (1998)
- Finlande (1991)
- France (1956)
- Géorgie (2007)
- Grèce (1956)
- Hongrie (1998)
- Irlande (2004)
- Islande (1956)
- Italie (1956)
- Kosovo (2013)
- "l'ex-République yougoslave de Macédoine" (1997)
- Lettonie (1998)
- Liechtenstein (1976)
- Lituanie (1996)
- Luxembourg (1956)
- Malte (1973)
- République de Moldova (1998)
- Monténégro (2007)
- Norvège (1978)
- Pays-Bas (1978)
- Pologne (1998)
- Portugal (1976)
- République slovaque (1998)
- République tchèque (1999)
- Roumanie (1996)
- Saint-Marin (1989)
- Saint-Siège (1973)
- Serbie (2004)
- Slovénie (1994)
- Suède (1977)
- Suisse (1974)
- Turquie (1956)

CONSEIL DE L'EUROPE

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe est l'organisation phare en matière de droits de l'homme sur le continent européen. Il compte 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, traité conçu pour protéger les droits fondamentaux, la démocratie et l'État de droit.

DATES CLÉS



1956

Création de la CEB sous forme d'un Fonds de Réétablissement, dont la mission est de contribuer au financement de projets de réinstallation des réfugiés de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre.



1993

Le sommet de Vienne ouvre la voie à la vague d'adhésions de nouveaux pays membres d'Europe centrale et orientale puis d'Europe du Sud-Est.



1997

Le sommet de Strasbourg élargit le mandat de la CEB, qui couvre désormais, outre les priorités définies dans son Statut, le renforcement de la cohésion sociale.

DATES CLÉS



2005

Le sommet de Varsovie invite la CEB à contribuer par ses moyens d'intervention propres au développement d'une société européenne libre, démocratique et plus inclusive.



2015

Face à l'afflux sans précédent de migrants et de réfugiés que connaît l'Europe – le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale, la CEB instaure un Fonds pour les migrants et les réfugiés.

ÉVOLUTION

Années 1950

Afin d'agir là où les besoins sont les plus aigus, les financements de la CEB ciblent en priorité quatre pays : l'Allemagne, qui sort détruite de la guerre et fait face à l'arrivée de millions de réfugiés venus d'Europe de l'Est ; la Grèce, l'Italie et la Turquie qui, de leur côté, sont également confrontées à des vagues récurrentes de réfugiés, et doivent en outre gérer les flux migratoires internes vers les zones urbaines. Au cours de cette période, la majorité des projets de la CEB concernent essentiellement la construction de logements, afin de pallier la pénurie que connaît toute l'Europe.

Années 1960

Les économies d'Europe occidentale, florissantes mais en manque de main-d'œuvre, attirent des vagues continues de migrants venus pour la plupart du sud du continent.

Au cours de cette décennie, la CEB s'efforce en priorité de fournir aux migrants les compétences nécessaires à leur entrée sur le marché du travail et de les aider à s'établir. En sus de la composante logement, qui représente traditionnellement une part importante de ses activités, la Banque investit massivement dans la formation professionnelle. Les projets financés ont également pour objectif d'accompagner les changements structurels économiques, en favorisant les transferts de main-d'œuvre entre les zones rurales et urbaines.

Années 1970

Les années 1970 marquent une période difficile pour l'Europe, qui fait face au ralentissement de la croissance et à la hausse du chômage. Les pays ont du mal à financer les investissements sociaux et se tournent de plus en plus vers la CEB. Six nouveaux pays rejoignent l'organisation à cette époque.

La CEB met la priorité sur les projets visant à lutter contre le chômage par le biais de la formation professionnelle, suivis des politiques de développement rural visant à freiner l'émigration et l'exode rural. À cette époque, la CEB finance en outre des opérations complètes de rénovation urbaine à Ankara, Istanbul et La Valette, entre autres, afin d'éliminer les bidonvilles.

ÉVOLUTION

Années 1980

Le deuxième choc pétrolier entraîne une nouvelle période de récession et d'inflation en Europe, alors même que le taux de chômage demeure très élevé, en particulier chez les jeunes. La dégradation de la situation économique pousse les pays à limiter l'immigration, tandis que certains des migrants déjà sur place peinent à trouver un emploi.

Consciente de la nécessité d'accompagner le retour volontaire dans leur pays d'origine, la CEB finance des projets visant à faciliter la réinstallation des migrants, qui reposent sur la formation professionnelle, le soutien au logement et l'aide aux petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, plusieurs projets apportent un appui aux jeunes démocraties instaurées en Espagne, en Grèce et au Portugal.

Années 1990

La chute du Mur de Berlin permet de concrétiser le projet à l'origine de la CEB : la construction d'une Europe unifiée, démocratique et solidaire. La Banque relève le défi que représente la réunification du continent en rénovant ses méthodes de travail, afin de soutenir au mieux ses nouveaux membres venus d'Europe centrale et orientale.

En 1997, la CEB recentre sa mission autour du renforcement de la cohésion sociale au sein du continent, reconnaissant de ce fait une nouvelle réalité européenne. En outre, la gestion de l'environnement devient, pour la première fois, l'une des priorités de la Banque.

Années 2000...

Le soutien aux pays d'Europe centrale et orientale en transition et la réinstallation des réfugiés fuyant les guerres de l'ex-Yougoslavie figurent au premier rang des priorités de la CEB au cours de cette période. Ces dernières comptent également le financement d'infrastructures publiques, notamment en matière de santé et d'éducation, et l'assistance aux victimes de catastrophes naturelles.

Afin de favoriser la solidarité entre ses membres, la CEB met en place un groupe de pays cibles qui représente alors moins d'un cinquième du capital souscrit de la Banque.

LA CEB AUJOURD'HUI



La CEB est la seule banque multilatérale de développement européenne à vocation entièrement sociale. La Banque connaît bien les besoins des projets d'infrastructures sociales dans toute l'Europe. Par ailleurs, elle est en mesure d'accompagner ses emprunteurs et promoteurs de projets.

La CEB investit dans des projets sociaux qui promeuvent l'inclusion et contribuent à améliorer les conditions de vie des populations européennes les plus vulnérables.

Les projets qu'elle finance relèvent des lignes d'action sectorielle suivantes :

- Renforcement de l'intégration sociale ;
- Gestion de l'environnement ;
- Soutien aux infrastructures publiques à vocation sociale ;
- Soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME).

Afin de maximiser sa contribution au renforcement de la cohésion sociale dans ses États membres, la CEB finance des projets "bancables" au moyen d'une gamme d'instruments souples et adaptés aux besoins de ses emprunteurs.

PERSPECTIVES

60 ans après la création de la CEB, l'Europe se retrouve confrontée à de graves défis. Dans ce contexte, favoriser la cohésion sociale est un objectif clé pour les décideurs politiques européens à la recherche de réponses efficaces à des enjeux tels que la crise des migrants et des réfugiés.

Cette perspective souligne la permanence de la raison d'être de la CEB, qui est dotée de l'expertise, des instruments de prêt et de la solidité financière lui permettant d'aider ses pays membres dans la mise en œuvre de leurs politiques sociales.

Résolument engagés à accomplir notre mandat social et bien préparés à aborder les défis présents et futurs, nous sommes, à la CEB, déterminés à œuvrer pour bâtir une Europe meilleure.

Rolf Wenzel, Gouverneur



CEB : Bâtir une Europe meilleure

Contact : 55 avenue Kléber - FR-75116 Paris, France
Tél : +33 (0)1 47 55 55 00 - www.coebank.org

Crédits photos : photothèques CEB & CoE, Richard Ash, RadekProcyk